

Délibération DEL-CC-2025-034

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 18 MARS 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (57) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (10) : Florence BAZZOLI pouvoir à Pierre MORIN, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, André BOISSONNOT pouvoir à Sylvie BAZANTAY, Marie-Line BOTTON pouvoir à Johnny BROSSEAU, Yannick CHARRIER pouvoir à Jean-François MOREAU, Muriel HELOU-DEVILLERS pouvoir à Jean Claude METAIS, Rachel MERLET pouvoir à Sébastien GRELLIER, Nathalie MOREAU pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Karine PIED pouvoir à Denis PRISSET, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER

Absents (18) : Claire PAULIC, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Yannick CHARRIER, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Karine PIED, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT

Date de convocation : 12-03-2025

Secrétaire de séance : Madame Nicole COTILLON

FINANCES

Budget principal de la CA2B - Vote du budget primitif 2025

Annexe : Présentation synthétique, Liste des opérations votées au Budget primitif 2025

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Considérant l'annexe jointe.

Il s'agit de voter le budget principal de la CA2B, tel que présenté en annexe. Ce budget est en partie soumis à la TVA.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le budget primitif 2025 du budget principal de la CA2B, avec reprise anticipée des résultats antérieurs du budget principal, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 76 035 910,01 € ;**

Section de fonctionnement	48 031 472,10 €
Section d'investissement	28 004 437,91 €

Le conseil communautaire, est invité à :

- **voter le budget principal de la CA2B conformément à la nomenclature M57 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.**
- **autoriser le Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section,**
- **adopter cette délibération, par 67 voix Pour, 0 voix Contre, et 0 Abstentions**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **28 MARS 2025**

Notifié ou publié le **28 MARS 2025**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	55 587 004,26	56 931 896,59	2 945 577,01	A1 4 290 469,34
Investissement	14 328 210,14	12 733 122,81	-4 882 358,18	A2 -6 477 445,51
Fonctionnement	41 258 794,12	44 198 773,78	7 827 935,19	A3 10 767 914,85

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 2 901 210,16	III + IV 2 736 662,17	B1	-164 547,99	
Investissement	I 2 901 210,16	III 2 736 662,17	B2	-164 547,99	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

	A1 + B1	A2 + B2	A3 + B3	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	4 125 921,35	-6 641 993,50	10 767 914,85	
Investissement				
Fonctionnement				

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 901 210,16
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 160,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
00025	Opération d'équipement n° 00025	623 284,00
00102	Opération d'équipement n° 00102	74 247,31
00526	Opération d'équipement n° 00526	278,40
80122	Opération d'équipement n° 80122	49 065,14
80190	Opération d'équipement n° 80190	37 566,55
80191	Opération d'équipement n° 80191	21 826,43
80222	Opération d'équipement n° 80222	53 275,84
80223	Opération d'équipement n° 80223	46 479,25
80232	Opération d'équipement n° 80232	108 426,61
80242	Opération d'équipement n° 80242	7 455,84
80253	Opération d'équipement n° 80253	59 214,21
80261	Opération d'équipement n° 80261	19 510,50
80291	Opération d'équipement n° 80291	128 579,61
80315	Opération d'équipement n° 80315	37 570,60
80321	Opération d'équipement n° 80321	484 467,55
80403	Opération d'équipement n° 80403	154 538,73
80412	Opération d'équipement n° 80412	53 315,74
80413	Opération d'équipement n° 80413	418,56
80420	Opération d'équipement n° 80420	5 896,15
80491	Opération d'équipement n° 80491	6 854,76
80512	Opération d'équipement n° 80512	60 000,00
80522	Opération d'équipement n° 80522	2 050,00
80523	Opération d'équipement n° 80523	6 100,74
80542	Opération d'équipement n° 80542	36 311,40
81802	Opération d'équipement n° 81802	14 706,98
81804	Opération d'équipement n° 81804	615 329,58
82206	Opération d'équipement n° 82206	558,00
82407	Opération d'équipement n° 82407	74 061,00
88100	Opération d'équipement n° 88100	9 798,30
88101	Opération d'équipement n° 88101	92 580,64
88110	Opération d'équipement n° 88110	7 654,20
88190	Opération d'équipement n° 88190	6 600,51
88195	Opération d'équipement n° 88195	1 027,03
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 736 662,17
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	606 000,92
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 130 661,25
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	18 625 782,24	25 267 775,74
	+		

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 901 210,16	2 736 662,17
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	6 477 445,51	(si solde positif) 0,00
	=		

=	28 004 437,91	28 004 437,91
	Total de la section d'investissement (2)	

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	48 031 472,10	43 905 550,75
	+		

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 4 125 921,35
	=		

=	48 031 472,10	48 031 472,10
	Total de la section de fonctionnement (3)	

=	76 035 910,01	76 035 910,01
	TOTAL DU BUDGET (4)	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
202101/2021	CENTRE REGIONAL DE TENNIS	82102	6 396 409,12
202503/2025	CRECHE NUEIL LES AUBIERS	82502	1 875 250,00
202502/2025	ESPACE ENFANT ARGENTONNAY	82501	1 627 386,00
201801/2020	GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES	03150	1 720 905,17
202203/2022	HABITAT JEUNES	82201	590 000,00
202403/2024	MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE MAULEON	82403	1 635 000,00
202103/2021	MAISON SANTE PLURIDISCIPLINAIRES NUEIL LES AUBIERS	82104	465 569,34
202202/2022	PLH SUBV BAILLEURS PUBLICS ET COMMUNES	82203, 82204	2 440 000,00
202402/2024	PROGRAMME CT ARGENTON 2024-2029	82402	3 370 986,00
202201/2022	PROGRAMME D AIDES A L AMELIORATION HABITAT PRIVE	80513	2 200 000,00
202404/2024	SCHEMA DES PISCINES	82404	10 000 000,00
202504/2025	TERRAINS FAMILIAUX	82503	500 000,00
TOTAL			32 821 505,63

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	32 821 505,63
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
202106/2021	ANIMATION PROG AIDES AMELIORATION HABITAT PRIVE	011	1 137 000,00
TOTAL			1 137 000,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		1 137 000,00
----------------------	--	---------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 263 015,58	287 873,37	1 466 913,20	1 466 913,20	1 754 786,57
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	2 194 054,64	720 854,60	2 498 418,00	2 498 418,00	3 219 272,60
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	6 607 706,84	966 883,11	5 115 212,60	5 115 212,60	6 082 095,71
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 878 216,64	923 439,08	4 547 515,68	4 547 515,68	5 470 954,76
Total des dépenses d'équipement		16 942 993,70	2 899 050,16	13 628 059,48	13 628 059,48	16 527 109,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 030 755,00	2 160,00	2 908 000,00	2 908 000,00	2 910 160,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 030 755,00	2 160,00	2 908 000,00	2 908 000,00	2 910 160,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	144 282,76	144 282,76	144 282,76
Total des dépenses réelles d'investissement		20 973 748,70	2 901 210,16	16 680 342,24	16 680 342,24	19 581 552,40

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 868 412,57		1 945 440,00	1 945 440,00	1 945 440,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 868 412,57		1 945 440,00	1 945 440,00	1 945 440,00

TOTAL	22 842 161,27	2 901 210,16	18 625 782,24	18 625 782,24	21 526 992,40
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 477 445,51
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 004 437,91
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	6 286 484,36	2 130 661,25	1 607 470,00	1 607 470,00	3 738 131,25
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 843 909,17	0,00	8 146 722,91	8 146 722,91	8 146 722,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	7 914,00	7 914,00	7 914,00
Total des recettes d'équipement		10 130 393,53	2 130 661,25	9 762 106,91	9 762 106,91	11 892 768,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 106 000,92	606 000,92	500 000,00	500 000,00	1 106 000,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	3 369 569,63	0,00	6 641 993,50	6 641 993,50	6 641 993,50
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 435,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 500 000,00	0,00	1 875 000,00	1 875 000,00	1 875 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-14 159,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
Total des recettes financières		6 969 846,55	606 000,92	9 031 493,50	9 031 493,50	9 637 494,42
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		17 100 240,08	2 736 662,17	18 793 600,41	18 793 600,41	21 530 262,58

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	7 844 290,80		3 935 975,33	3 935 975,33	3 935 975,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 779 988,57		2 538 200,00	2 538 200,00	2 538 200,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 624 279,37		6 474 175,33	6 474 175,33	6 474 175,33

TOTAL	27 724 519,45	2 736 662,17	25 267 775,74	25 267 775,74	28 004 437,91
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 004 437,91
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 528 735,33
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	8 026 380,91	0,00	7 525 424,55	7 525 424,55	7 525 424,55
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	14 687 305,00	0,00	15 455 350,00	15 455 350,00	15 455 350,00
014	Atténuations de produits	8 381 375,00	0,00	8 236 920,00	8 236 920,00	8 236 920,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	8 311 157,99	0,00	9 332 647,63	9 332 647,63	9 332 647,63
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		39 406 218,90	0,00	40 550 342,18	40 550 342,18	40 550 342,18
66	Charges financières	809 340,00	0,00	640 004,59	640 004,59	640 004,59
67	Charges spécifiques (3)	854 450,00	0,00	65 950,00	65 950,00	65 950,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	351 000,00		301 000,00	301 000,00	301 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		41 421 008,90	0,00	41 557 296,77	41 557 296,77	41 557 296,77

023	Virement à la section d'investissement (4)	7 844 290,80		3 935 975,33	3 935 975,33	3 935 975,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 779 988,57		2 538 200,00	2 538 200,00	2 538 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 624 279,37		6 474 175,33	6 474 175,33	6 474 175,33

TOTAL	52 045 288,27	0,00	48 031 472,10	48 031 472,10	48 031 472,10
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	48 031 472,10
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	150 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 138 387,84	0,00	3 211 717,43	3 211 717,43	3 211 717,43
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	15 560 660,00	0,00	14 983 806,00	14 983 806,00	14 983 806,00
731	Fiscalité locale	8 537 249,00	0,00	8 917 000,00	8 917 000,00	8 917 000,00
74	Dotations et participations (3)	12 959 532,00	0,00	13 402 168,36	13 402 168,36	13 402 168,36
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 973 952,67	0,00	1 225 418,96	1 225 418,96	1 225 418,96
Total des recettes de gestion courante		42 319 781,51	0,00	41 960 110,75	41 960 110,75	41 960 110,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	29 159,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		42 348 940,51	0,00	41 960 110,75	41 960 110,75	41 960 110,75

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 868 412,57	0,00	1 945 440,00	1 945 440,00	1 945 440,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 868 412,57	0,00	1 945 440,00	1 945 440,00	1 945 440,00

TOTAL	44 217 353,08	0,00	43 905 550,75	43 905 550,75	43 905 550,75
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 125 921,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	48 031 472,10
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 528 735,33
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Liste des opérations votées au Budget Primitif 2025

Opération		Report de crédit	Budget Primitif	Total Budget
00025	FONDS CONCOURS COMMUNES	623 284,00 €	753 418,00 €	1 376 702,00 €
00102	BOCAPOLE TVA	74 247,31 €	215 920,00 €	290 167,31 €
00526	FOURRIERE ANIMALE	278,40 €	3 000,00 €	3 278,40 €
03150	CTMA ARGENTONNAIS	- €	9 149,00 €	9 149,00 €
80122	VOIRIES RESEAUX ZONE ECO	49 065,14 €	776 000,00 €	825 065,14 €
80190	BATIMENTS SERVICES AGGLO	37 566,55 €	179 000,00 €	216 566,55 €
80191	BATIMENTS LOUES SERVICES PUBLICS	21 826,43 €	80 000,00 €	101 826,43 €
80222	MAISONS DE SANTE	53 275,84 €	10 000,00 €	63 275,84 €
80223	MODIFICATION PLU PLUI	46 479,25 €	60 000,00 €	106 479,25 €
80232	SCENES DE TERRITOIRE	108 426,61 €	65 000,00 €	173 426,61 €
80242	CONSERVATOIRE MUSIQUE	7 455,84 €	35 000,00 €	42 455,84 €
80253	RESEAU LECTURE PUBLIQUE	59 214,21 €	146 000,00 €	205 214,21 €
80261	MUSEES	19 510,50 €	183 592,00 €	203 102,50 €
80271	CINEMAS	128 579,61 €	5 000,00 €	133 579,61 €
80283	SIGNALETIQUE ITINERANCE	37 570,60 €	15 000,00 €	52 570,60 €
80291	VALORISATION PESCALIS	484 467,55 €	196 000,00 €	680 467,55 €
80321	EQTS EAUX PLUVIALES	154 538,73 €	1 400 000,00 €	1 554 538,73 €
80403	LOCAUX ENFANCE PETITE ENFANCE GERES PAR ASSO	53 315,74 €	600 000,00 €	653 315,74 €
80412	CRECHES	418,56 €	153 430,00 €	153 848,56 €
80413	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	5 896,15 €	220,00 €	6 116,15 €
80420	ACCUEILS ENFANCE GERES PAR AGGLO	6 854,76 €	35 000,00 €	41 854,76 €
80491	GENS DU VOYAGE	60 000,00 €	25 000,00 €	85 000,00 €
80513	SUBVENTION HABITAT PRIVE	- €	400 000,00 €	400 000,00 €
80522	EQTS ACCESSIBILITE	2 050,00 €	30 000,00 €	32 050,00 €
80523	EQTS HYGIENE PREVENTION SECURITE	6 100,74 €	20 000,00 €	26 100,74 €
80542	PISCINES	36 311,40 €	162 000,00 €	198 311,40 €
81604	NOUVELLE BIBLIOTHEQUE MAULEON			
81802	PORTAIL INFORMATIQUE ENFANCE PTE ENFANCE	14 706,98 €		14 706,98 €
81804	RÉGULARISATIONS ÉCRITURES	615 329,58 €	300 000,00 €	915 329,58 €
82102	CENTRE REGIONAL DE TENNIS	- €	1 907 404,44 €	1 907 404,44 €
82104	MAISON SANTE PLURIDISCIPLINAIRES NUEIL LES AUBIERS	- €	130 000,00 €	130 000,00 €
82201	HABITAT JEUNES	- €	540 000,00 €	540 000,00 €
82203	PLH SUBVENTION BAILLEURS PUBLICS	- €	450 000,00 €	450 000,00 €
82204	PLH SUBVENTION COMMUNES	- €	180 000,00 €	180 000,00 €
82206	OFFICE DE TOURISME	558,00 €	- €	558,00 €
82402	PROGRAMME CT ARGENTON 2024-2029	- €	757 460,00 €	757 460,00 €
82403	MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE MAULEON	- €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
82404	SCHEMA DES PISCINES	- €	1 140 000,00 €	1 140 000,00 €
82405	SUBVENTION COMMUNE CERIZAY	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
82407	QUARTIER DE VALETTE	74 061,00 €	53 736,00 €	127 797,00 €
82501	ESPACE ENFANT ARGENTONNAY	- €	304 394,00 €	304 394,00 €
82502	CRECHE NUEIL LES AUBIERS	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
82503	TERRAINS FAMILIAUX	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
88100	INFORMATIQUE	9 798,30 €	178 821,60 €	188 619,90 €
88101	LOGICIEL METIERS	92 580,64 €	73 497,20 €	166 077,84 €
88110	SIGNALISATION COMMUNICATION	7 654,20 €	10 000,00 €	17 654,20 €
88190	BIENS NON AFFECTES	6 600,51 €	39 300,00 €	45 900,51 €
88195	VEHICULES	1 027,03 €	125 000,00 €	126 027,03 €
Opérations d'investissement		2 899 050,16 €	13 647 342,24 €	16 546 392,40 €